

DOSSIER



Génération futures, la Ville agit pour la planète



Un nouvel élan pour l'Agenda 21 !

L'Agenda 21, c'est ce que nous devons faire au 21^e siècle.

A Annemasse, le premier programme couvrait la période 2005-2008. Il est aujourd'hui arrivé à son terme. L'heure est à l'édition du second programme, qui vient d'être voté par le conseil municipal. Il constitue la ligne directrice des élus de la ville pour les années 2009-2012.

Près de 60 % des actions du premier Agenda 21 ont été menées à bien ou sont en cours de finalisation. Par exemple la Ville ne construit plus aucun bâtiment municipal sans examiner soigneusement les critères de Haute-Qualité Environnementale à appliquer (Maison des Sports, École Saint-Éxupéry, futur Centre nautique).

La nouvelle municipalité a souhaité adapter l'Agenda 21, construit avec les citoyens au mandat précédent, au contexte actuel marqué par le réchauffement climatique rapide de notre région. L'Agenda 21 réactualisé continue toutefois de faire la part belle à la solidarité. Il se décline en **5 grands objectifs** à atteindre au moyen de **60 actions**. **Plein feux sur l'Agenda 21 !**

Consacré lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, le développement durable est basé sur un modèle économique qui préserve les ressources naturelles et la qualité de notre environnement, en garantissant un bien-être social pour tous et l'implication des citoyens dans la vie de leur cité (principe de gouvernance).

Pour ce faire, les Nations Unies ont établi un plan de progrès pour le 21^e siècle appelé Agenda 21 et invitent chacun à agir à son échelle, c'est le fameux " **Penser global, Agir local** ".

Agenda 21 : késaco ?

La ville d'Annemasse a affirmé sa volonté d'appliquer ce précepte en éditant son Agenda 21 local, il y a tout juste 5 ans. Basé sur une importante concertation avec la population, ce vaste programme d'actions est destiné à mettre en œuvre les principes du développement durable dans tous les projets municipaux.

Grâce à son Agenda 21, Annemasse agit au quotidien pour la planète !

* En 2008, 8 % des **produits d'entretien ménagers** de la Ville étaient déjà labellisés pour leur faible impact sur l'environnement. En 2009, ce taux passera à 55 %.



Un site de covoiturage annemassien ouvert à tous !
Dès la fin du moi de mai, tous sur

www.covoiturage-annemasse.fr

* Destiné aux salariés travaillant dans l'agglomération comme aux frontaliers, ce nouvel outil de mise en relation des covoitureurs pourrait conduire à une diminution du trafic routier. Covoiturer, c'est économiser sur le coût de carburant et d'entretien de sa voiture, c'est aussi plus de convivialité en ne voyageant **plus solitaire mais solidaire** ... Et c'est important : le covoiturage contribue à la préservation des ressources naturelles et du climat.
Exemple : si prochainement 20 % des agents municipaux covoiturent, ce sont 35 tonnes de gaz à effet de serre qui seront évitées chaque année !

Objectif

Améliorer le cadre de **1** vie des Annemassiens

Aménager des espaces publics de qualité

- Créer des liaisons paysagères entre les différents parcs de la ville
- Définir des critères de qualité d'aménagement des espaces publics

Etre vigilant aux nuisances citadines

- Réduire les nuisances sonores des opérations de jardinage et de voirie
- Optimiser les livraisons en centre-ville
- Améliorer la propreté de la ville
- Faire connaître à tous le service des médiateurs

Préserver la santé des habitants

- Protéger la population des risques majeurs et des alertes pollution
- Limiter l'usage des produits de synthèse pour l'entretien des espaces publics
- Former le personnel municipal travaillant avec des enfants à la qualité de l'environnement intérieur des bâtiments
- Nettoyer les locaux municipaux avec des produits écologiques *
- Initier une démarche éco-responsable dans les jardins familiaux **



** La Ville met à disposition des Annemassiens 118 **jardins familiaux** (bientôt 150) situés entre la rue de Romagné et la rue des Tournelles. Cette année, un groupe de jardiniers volontaires travaillera à l'élaboration d'un éco-guide plein de bonnes astuces pour faire pousser les légumes en préservant l'environnement !

Objectif

Maîtriser les flux **2** de déplacements

Diminuer la place de la voiture en ville

- Étudier la piétonnisation de l'hypercentre d'Annemasse
- Faciliter l'accès sans voiture au complexe Martin Luther King

** Plus d'aménagements pour nos déplacements doux

Peut-être certains auront-ils remarqué depuis quelques mois les attaches vélos fleurir partout à Annemasse ?
C'est l'action du groupe de travail "circulation douce".

Aujourd'hui, la ville compte plus de 500 places dédiées aux vélos, soit 80 % de plus que l'an passé. Elle s'est aussi dotée de nouveaux abris vélos (place du Jumelage et à la Gare). Depuis quelques mois, davantage de cyclistes parcourent les 14 km de bandes cyclables de la commune ...

Et dans un souci d'exemplarité, la mairie accroît pour ses agents son parc de vélos de service, répartis à présent dans 3 stations : Centre Technique Municipal, Hôtel de Ville et Perrier. Ces aménagements s'accompagnent d'une étude sur la piétonnisation du centre-ville. La rue Molière, déjà terminée, voit s'ouvrir sa première terrasse ce printemps ...

Favoriser les déplacements propres

- Développer les aménagements au service du vélo
- Favoriser le covoiturage *
- Accroître le réseau Pédibus pour les élèves
- Inciter les entreprises, administrations et acteurs économiques à initier un plan de déplacement **



Objectif

Affirmer

la position d'Annemasse, **3** ville solidaire et citoyenne

Développer les liens entre la ville et ses habitants

- Améliorer la qualité de l'accueil des nouveaux Annemassiens
- Communiquer sur l'histoire de la ville

Soutenir les actions de solidarité ici et là-bas

- Favoriser les manifestations à caractère solidaire et y associer les Annemassiens *
- Récompenser les initiatives en matière de solidarité et de développement durable
- Renforcer les relations de jumelage et les orienter selon l'angle du développement durable
- Mener des actions de coopération décentralisée

Mobiliser les citoyens

- Organiser des ateliers d'urbanisme
- Veiller au respect des droits des jeunes filles

* Des repas issus du commerce équitable dans les restaurants scolaires

Tous les trimestres, un repas issu du commerce équitable est servi aux 1200 élèves annemassiens déjeunant au restaurant scolaire. Le plus souvent à base de riz, chocolat et laitage, il s'accompagne de jeux et animations sur le thème de la solidarité. Le programme 2009-2012 de l'Agenda 21 prévoit également l'introduction de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les repas des enfants.



Objectif

Favoriser

un développement **4** économique responsable

Utiliser la commande publique comme levier du développement durable

- Introduire des clauses et critères de développement durable dans la commande publique
- Recourir aux produits locaux, biologiques et équitables dans les restaurants scolaires
- Limiter l'usage de vaisselle jetable et choisir de la vaisselle biodégradable

Promouvoir l'économie solidaire

- Collecter le matériel informatique usagé pour remise en état et redistribution
- Favoriser la vente de produits locaux, biologiques et équitables
- Aider les commerçants à réduire leur impact environnemental

Protéger les ressources collectives

- Impliquer les usagers des bâtiments municipaux dans la maîtrise de leurs consommations
- Réduire les achats de matières premières non renouvelables
- Récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage et limiter les évaporations

Etre une ville exemplaire dans son agglomération

- Etendre la collecte sélective des déchets à tous les bâtiments municipaux
- Utiliser 80% de cartouches d'imprimantes reconditionnées
- Généraliser la prise en compte du développement durable dans les projets des MJC

Sensibiliser au développement durable

- Former 100% des agents municipaux *
- Sensibiliser les élèves et les enfants des centres de loisirs
- Informer les Annemassiens

* Formation des Jardiniers municipaux : une équipe au complet !

En décembre dernier, tous les agents du service Parcs et Jardins s'étaient donnés rendez-vous pour une formation au développement durable et à la gestion différenciée des espaces verts. De nos jours, il s'agit d'obéir à une double contrainte : satisfaire les citoyens et avoir l'impact le plus limité possible sur l'environnement.





*** Des panneaux solaires pour produire de l'électricité**
La toute nouvelle Maison des sports porte fièrement les premiers panneaux photovoltaïques d'Annemasse. Mais l'objectif est d'aller plus loin. Avec notamment un projet de toitures semblablement équipés sur la place de la Libération. Puis sur la plupart des bâtiments municipaux.



**** Grâce au gaz, ça roule pour les véhicules municipaux ...**
Voici l'une des dernières acquisitions du service Parc Auto de la Ville... Comme 25 % de la flotte municipale, ce véhicule utilitaire du service Maintenance est considéré comme " propre " puisqu'il roule au GNV (Gaz Naturel Véhicules). Ses rejets sont moindres et les ressources mondiales de gaz plus importantes que celles de pétrole. Un exemple à suivre ...

Objectif

Lutter contre le réchauffement **5** du bassin lémanique

Promouvoir les énergies renouvelables

- Introduire des prescriptions énergétiques dans les documents d'urbanisme
- Produire de l'énergie photovoltaïque à Annemasse *
- Etudier l'opportunité de chaufferies bois pour la ZAC Sud-Ouest et le Centre nautique

Réduire de 10% les émissions de gaz à effet de serre de la mairie

- Construire un éco-quartier à Château-Rouge
- Limiter l'impact environnemental des animations de la ville
- Réduire la consommation d'énergie et les rejets des bâtiments municipaux
- Réduire la consommation de carburant et les rejets des véhicules municipaux **
- Former les usagers des bâtiments HQE de la mairie

Adapter la ville au réchauffement du climat en renforçant la présence de la nature

- Se fixer des objectifs en termes de surface d'espaces verts à Annemasse
- Rendre paysagers les parkings
- Réduire la surface des sols bitumés

Favoriser la biodiversité

- Réduire le salage de l'espace public en hiver
- Accroître la biodiversité en ville et veiller au bon équilibre des espèces animales
- Définir les espaces verts qui feront l'objet d'un entretien différencié ***



*** La lutte intégrée remplace les produits chimiques

Dès l'année passée, le service Parc et Jardins recourait aux larves de coccinelles pour éradiquer les pucerons de ses tilleuls. Cette saison, la lutte naturelle se généralise pour contrer différentes espèces ravageuses. Ainsi ce sont plus de 110 000 insectes qui ont été lâchés en mars dernier, dans les serres municipales !

Tout le détail des fiches action "Agenda 21" est en ligne sur le site de la ville : www.annemasse.fr

